



REGLEMENT ÉCOLES DE TIR
PLATEAUX
2024

Adopté par la CNS écoles de tir le 6 mars 2024.

En cas d'erreur, veuillez adresser un mail au président de la CNS écoles de tir : jvieillepetit@fftir.org

Fédération Française de Tir - 38 Rue Brunel 75017 PARIS - Tél. : +33 (0)1 58 05 45 45 Fax : +33 (0)1 55 37 99 93

Vous pouvez consulter la dernière version de ce document sur le site de la Fédération Française de Tir : <http://www.fftir.org>

TABLE DES MATIERES

1. PLATEAUX.....	2
1.1 REGLES GENERALES	2
1.1.1 SECURITE.....	2
1.1.2 PROGRAMME ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION.....	2
1.1.3 INSTALLATIONS	2
1.1.4 ARMES, MUNITIONS ET EQUIPEMENTS	2
1.1.5 ARBITRAGE	2
1.3 EPREUVE SPECIFIQUE « BENJAMINS ».....	3
1.3.1 INSTALLATION	3
1.3.2 DEROULEMENT DE LA COMPETITION	4
1.4 EPREUVE SPECIFIQUE « MINIMES »	5
1.4.1 INSTALLATION	5
1.4.2 DEROULEMENT DE LA COMPETITION	5
1.5 BARRAGES	9
1.5.1 INDIVIDUEL.....	9
1.5.1.1 CATEGORIE BENJAMIN	9
1.5.1.2 CATEGORIE MINIME	9
1.5.2 EQUIPES	9
1.6 PENALITES.....	9
3. TABLEAU RECAPITULATIF	10

1. PLATEAUX

1.1 REGLES GENERALES

1.1.1 SECURITE

Les armes doivent être toujours manipulées avec un maximum de précautions (voir règle ISSF RT, plateau article 9.2.5).

1.1.2 PROGRAMME ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

L'épreuve « école de tir » plateaux se décompose en 3 parties :

- ◆ Épreuve Spécifique « BENJAMINS » (filles et garçons confondus).
- ◆ Épreuve Spécifique « MINIMES » (filles et garçons confondus), **elle-même divisée en 2 options : Mini Skeet ou Mini Fosse.**

1.1.3 INSTALLATIONS

Les installations peuvent être temporaires (montées pour le championnat) ou permanentes (dans les associations).

1.1.4 ARMES, MUNITIONS ET EQUIPEMENTS

a) BENJAMINS

- ◆ Fusil à canon lisse classique Calibre 12 **ou Calibre 20**
- ◆ Munitions : Cartouches calibre 12 **ou 20** chargées de 21 **ou 24 gr** de plombs N° 7½ ou 9.
- ◆ Les munitions sont fournies par la F.F.Tir **sur le championnat de France**
- ◆ Une cartouche selon le règlement.

b) MINIMES :

- ◆ Fusil à canons lisses classique.
- ◆ Munitions : Cartouches calibre 12 **ou 20** chargées de 21 ou 24 gr de plombs N° 7½ ou 9.
- ◆ Les munitions sont fournies par la F.F.Tir **sur le championnat de France**
- ◆ Une ou deux cartouches selon **la discipline**

Le casque de protection auditive est obligatoire (non fourni par l'organisation).

Les protections oculaires sont fortement recommandées et obligatoires pour le mini-skeet (non fournies par l'organisation).

Le gilet de tir est obligatoire. De plus il doit comporter la bande réglementaire pour le mini-skeet.

Tenues vestimentaires : l'article 9.13.1 (ISSF RT Plateau) s'applique pour les compétitions en France. Sauf pour la longueur des shorts et jupes : voir l'article 1.1.12 du présent règlement.

1.1.5 ARBITRAGE

- ◆ L'arbitrage s'effectue selon les dispositions du règlement ISSF (FO/SO/DT) et écoles de tir.
- ◆ L'arbitre précise :
 - Le placement de l'arme en position d'attente.
 - Les situations d'incidents d'arme.

1.3 EPREUVE SPECIFIQUE « BENJAMINS »

1.3.1 INSTALLATION

- ◆ Un pas de tir de 3 postes A, B, C, matérialisés par 3 plots d'un (1) m² placés à ~~5 m~~ à 10 mètres en arrière du lanceur pour le désépaulé et à 15 m pour l'épaulé
- ◆ Le poste B est placé dans l'axe du lanceur
- ◆ Le poste A est placé à gauche du poste B
- ◆ Le poste C est placé à droite du poste B
- ◆ Pour le désépaulé, les mêmes postes, avancés de 5 m sont utilisés

Réglages :

- ◆ Hauteur du plateau à 10m du lanceur : 2,5 m.
- ◆ Distance de retombée : 65 m
- ◆ Trajectoire fixe : plateau montant en face 0° par rapport à l'axe médian.

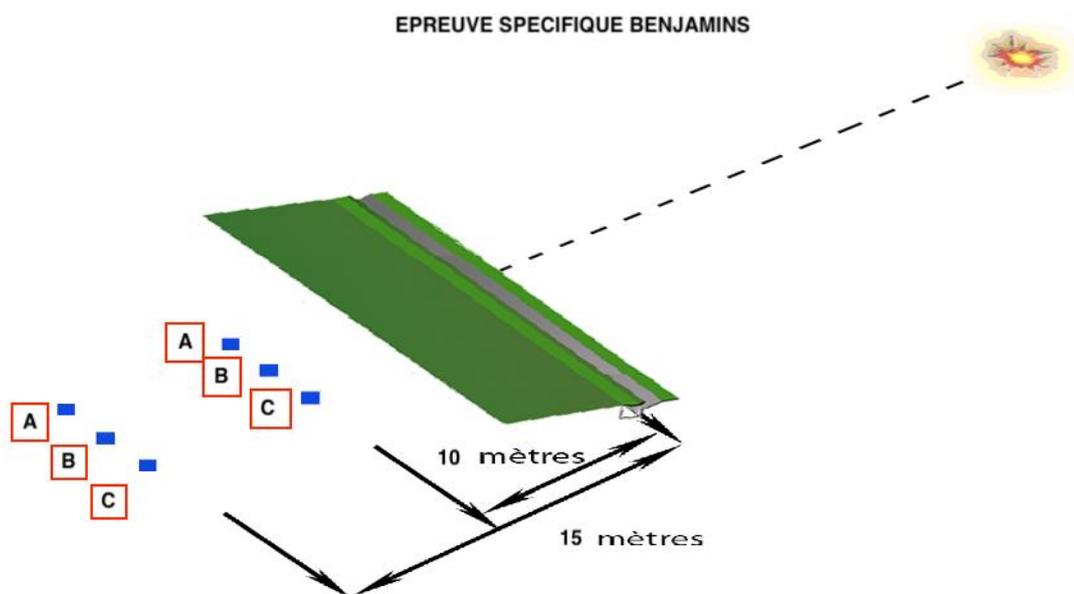


FIGURE 13: PAS DE TIR « BENJAMINS »

1.3.2 DEROULEMENT DE LA COMPETITION

LES ATHLETES SONT REGROUPES PAR PLANCHES (SERIES) DEFINIES PAR TIRAGE AU SORT ET COMPOSEES DE 4 ATHLETES.

Deux (2) séries de 15 plateaux

- ◆ Depuis les postes placés à 15 m, l'athlète en position debout, charge son arme avec une seule cartouche et se met en position d'attente (épaulée) juste avant d'appeler le plateau.
- ◆ L'athlète commande le lancement du plateau et effectue son tir **à l'apparition** de celui-ci.

Le 1^{er} athlète prend place sur le poste B suivi des 3 autres dans l'ordre de la planche.

Il commande le lancement du plateau, effectue son tir puis va prendre place derrière le 4^{ème} athlète.

Le second athlète le remplace sur le poste B et ainsi jusqu'au 4^{ème} athlète de la planche.

Après ce 1^{er} tir, le 1^{er} athlète prend place sur le poste A, le second sur le poste B, le 3^{ème} sur le poste C et le 4^{ème} en réserve derrière le 1^{er} athlète. À l'invitation de l'arbitre, l'athlète au poste A la commande et tire son plateau, puis celui au poste B et enfin celui au poste C.

Lorsque celui-ci a effectué son tir, l'arbitre commande la rotation et tout le groupe se décale d'un poste. Les athlètes tirent ainsi l'un après l'autre à chacun des postes pour les 13 plateaux restants »

Le lancement du plateau s'effectue simultanément au commandement de l'athlète, par l'intermédiaire d'un pilleur (personnel) muni d'une télécommande ou par l'intermédiaire d'une commande électronique (Sono Pull).

Important (position S.O. voir règle ISSF RT, **Plateau article 9.10.4**).

Une (1) série de 15 plateaux

- ◆ Depuis les postes placés à 10 m, l'athlète en position debout, charge son arme avec une seule cartouche et se met en position d'attente (désépaulée) juste avant d'appeler le plateau.
- ◆ L'athlète commande le lancement du plateau et effectue son tir **à l'apparition** de celui-ci.

Le 1^{er} athlète prend place sur le poste B suivi des 3 autres dans l'ordre de la planche.

Il commande le lancement du plateau, effectue son tir puis va prendre place derrière le 4^{ème} athlète.

Le second athlète le remplace sur le poste B et ainsi jusqu'au 4^{ème} athlète de la planche.

Après ce 1^{er} tir, le 1^{er} athlète prend place sur le poste A, le second sur le poste B, le 3^{ème} sur le poste C et le 4^{ème} en réserve derrière le 1^{er} athlète. À l'invitation de l'arbitre, l'athlète au poste A la commande et tire son plateau, puis celui au poste B et enfin celui au poste C.

Lorsque celui-ci a effectué son tir, l'arbitre commande la rotation et tout le groupe se décale d'un poste. Les athlètes tirent ainsi l'un après l'autre à chacun des postes pour les 13 plateaux restants »

Le lancement du plateau s'effectue simultanément au commandement de l'athlète, par l'intermédiaire d'un pilleur (personnel) muni d'une télécommande ou par l'intermédiaire d'une commande électronique (Sono Pull).

1.4 EPREUVE SPECIFIQUE « MINIMES »

1.4.1 INSTALLATION

a) Pour le tir désépaulé :

une installation Skeet classique, (Figure 14),

b) Pour le tir épaulé:

soit une installation fosse multidirectionnelle, (Figure 15),

soit une installation Fosse Universelle, (Figure 16),

soit une installation Fosse Olympique. (Figure 17).

1.4.2 DEROULEMENT DE LA COMPETITION

LES CONCURRENTS SONT REGROUPES PAR PLANCHES (SERIE) DEFINIES PAR TIRAGE AU SORT ET COMPOSEES DE 6 ATHLETES.

a) Tir désépaulé, mini-skeet

Utilisation d'une installation Skeet classique, pour une approche de la discipline Skeet Olympique

Arme Classique - Utilisation de 1 ou 2 cartouche(s) uniquement pour les doublés

◆ Tir en 3 planches de 22 plateaux

Important (position S.O. voir règle ISSF RT, [Plateau article 9.10.4](#)).

Poste 1 : 1 Pull – 1 Mark - 1 Doublé

4 plateaux

Poste 2 : 1 Pull - 1 Mark - 1 Doublé

4 plateaux

Poste 3 : 1 Pull - 1 Mark

2 plateaux

Poste 4 : 1 Pull - 1 Mark

2 plateaux

Poste 5 : 1 Mark - 1 Pull

2 plateaux

Poste 6 : 1 Mark - 1 Pull - 1 Doublé

4 plateaux

Poste 7 : 1 Mark – 1 Pull - 1 Doublé

4 plateaux

Total: 22 plateaux

Réglages :

- ◆ Plateaux réglés en distance de retombée **68 m.**

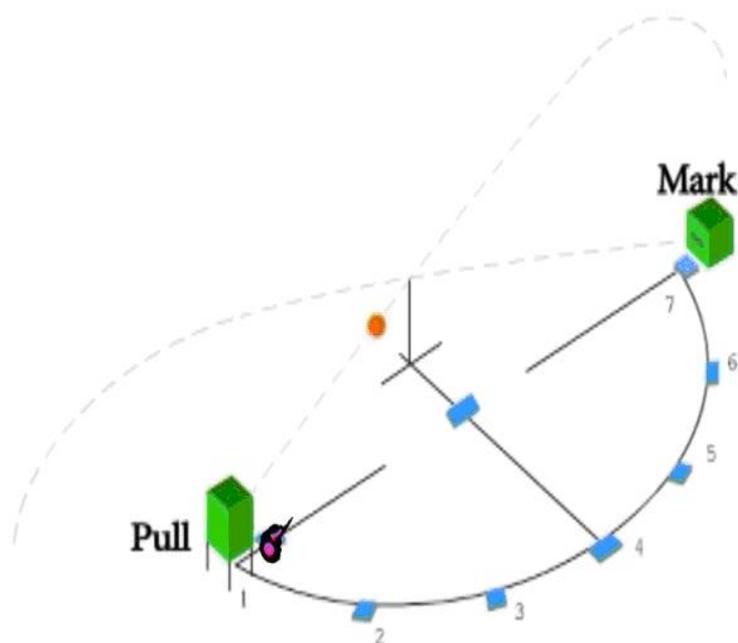


FIGURE 14 : PAS DE TIR SKEET

b) Tir épaulé, Fosse

Utilisation d'une installation suivante, pour une approche de la discipline Fosse Olympique :

Arme Classique - Utilisation de 2 cartouches.

- ◆ Tir en **3** planches de **25** plateaux

⇒ **SOIT LANCEUR AUTOMATIQUE MULTIDIRECTIONNEL**

Réglages :

- ◆ Plateaux réglés en distance de retombée **76 m**
- ◆ Plateaux réglés en hauteur entre 1,50 m et 3 m.
- ◆ L'angle ne devra pas dépasser **30°** à gauche et **30°** à droite.

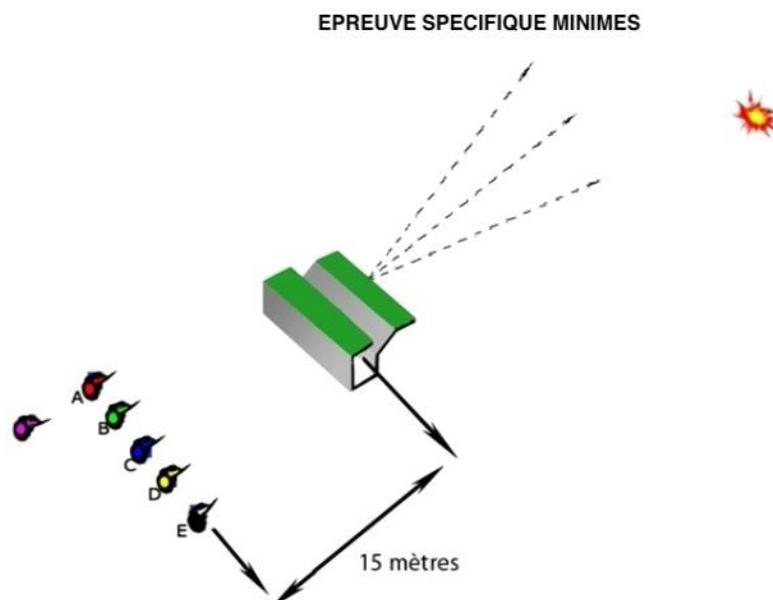
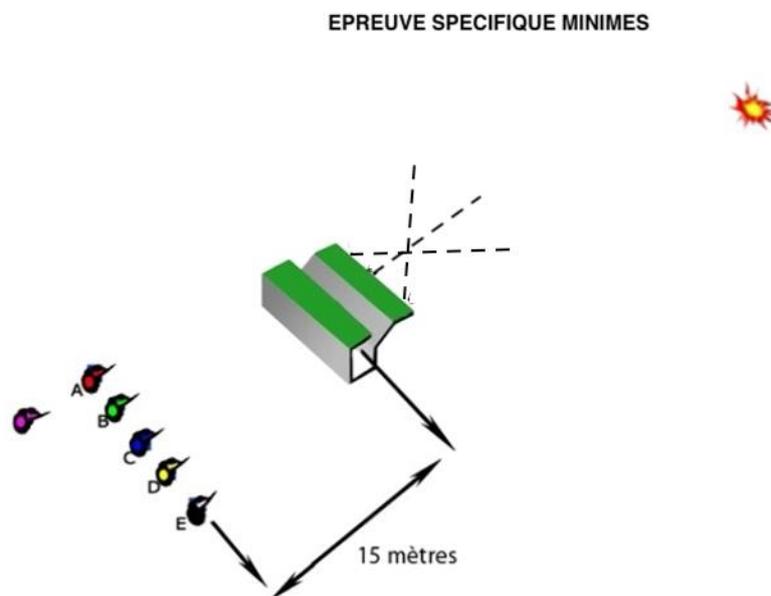


FIGURE 15: PAS DE TIR « MINIMES » SUR LANCEUR AUTOMATIQUE MULTIDIRECTIONNEL

⇒ **SOIT FOSSE UNIVERSELLE (lanceurs utilisés N° 2,3 et 4)****Réglages :**

- ◆ **Plateaux réglés en distance de retombée à 76 m.**
- ◆ **Plateaux réglés en hauteur entre 1,50m et 3,00m.**
- ◆ Le lanceur N°2 lance le plateau entre 20° et 30° à droite,
- ◆ Le lanceur N°3 lance le plateau entre 0° et 5° droite ou gauche,
- ◆ Le lanceur N°4 lance le plateau entre 20° et 30° à gauche.

**FIGURE 16: PAS DE TIR « MINIMES » SUR FOSSE UNIVERSELLE – 3 LANCEURS**

⇒ **SOIT FOSSE OLYMPIQUE (les 15 lanceurs utilisés)****Réglages :**

- ◆ Plateaux réglés en distance de retombée **76 m**.
- ◆ Plateaux réglés en hauteur entre 1,50m et 3,00m.
- ◆ Grille au choix mais pas de lanceurs réglés à plus de **30°**.

Pour exemple : détail des réglages de la grille 5 (grille conseillée)

Groupe	Numéro Machine	Direction du Plateau (en degrés)	Hauteur à 10m au-dessus du niveau du sol	Distance
1	1	30 D	1,60 m	76,00 m +/-1 m
	2	0	3,00 m	
	3	15 G	2,00 m	
2	4	25 D	2,80 m	
	5	10 G	1,50 m	
	6	30 G	2,00 m	
3	7	30 D	3,00 m	
	8	5 G	1,80 m	
	9	20 G	1,50 m	
4	10	25 D	1,80 m	
	11	0	1,60 m	
	12	30 G	3,00 m	
5	13	30 D	2,00 m	
	14	10 D	2,40 m	
	15	15 G	1,80 m	

Le lancement du plateau s'effectue simultanément au commandement de l'athlète, par l'intermédiaire d'un **pulleur** (personne) muni d'une télécommande ou par l'intermédiaire d'une commande électronique (Sono Pull).

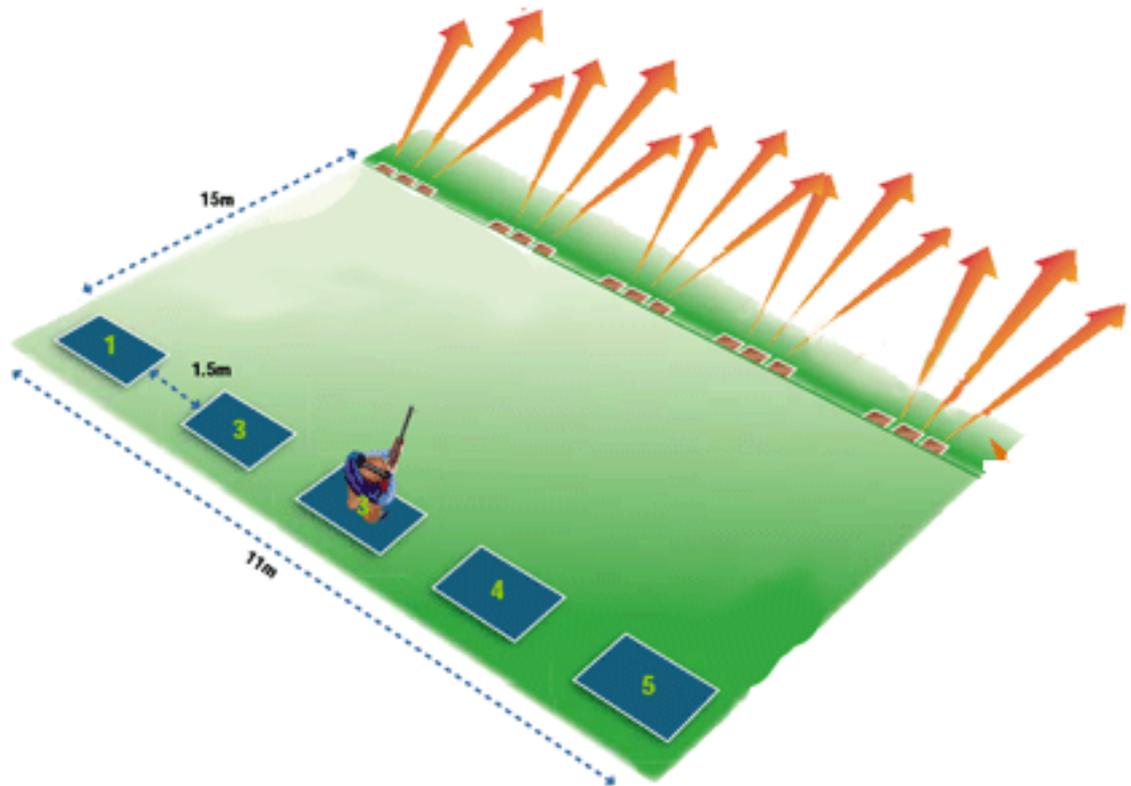


FIGURE 17: PAS DE TIR « MINIMES » SUR FOSSE OLYMPIQUE

1.5 BARRAGES

1.5.1 INDIVIDUEL

1.5.1.1 CATEGORIE BENJAMIN

De la première à la troisième place, les athlètes sont départagés au premier plateau manqué “désépaulé” au poste C jusqu’à la rupture de l’égalité

À partir de la quatrième place barrage sur la dernière série tirée (désépaulé).

1.5.1.2 CATEGORIE MINIME

Barrage pour les trois premières places

- ◆ A la Fosse Olympique selon les règles ISSF (Shoot Off) avec 1 cartouche
- ◆ Au Skeet Olympique : refaire le parcours de 1 à 7 jusqu’à rupture de l’égalité (mort subite)

1.5.2 EQUIPES

Les égalités entre équipes sont départagées, si nécessaire, par le plus fort total réalisé en commençant par les dernières planches.

1.6 PENALITES

- ◆ Application des pénalités pour infraction au règlement (voir règle ISSF RTG, article 6.12.6).

3. TABLEAU RECAPITULATIF

Catégories	Minime	Benjamin
Nombre de plateaux	75 plateaux « mini-fosse » 66 plateaux « mini-skeet »	3 séries de 15 plateaux (§ 3.3.2)
Installation	Tir désépaulé : Skeet Tir épaulé : Fosse multidirectionnelle ou Fosse universelle ou Fosse olympique	Pas de tir de 3 postes : B = placé dans l'axe du lanceur A = placé à gauche du poste B C = placé à droite du poste B
Réglage	Distance de retombée : 68m ou 76 m Hauteur entre 1,50m et 3,00m Trajectoire entre 0° et 30° suivant les lanceurs	Distance de retombée : 65m Hauteur : 2,50m Trajectoire fixe à 0° par rapport à l'axe médian
Arme et munitions	Fusil à canon lisse classique Cartouches calibre 12 ou 20 chargées de 21 ou 24gr de plombs N° 7½ ou 9	Fusil à canon lisse classique Cartouches calibre 12 ou 20 chargées de 21 ou 24gr de plombs N° 7½ ou 9